

jahres freuen und hoffen, dass die Lücken, welche die diesen Vögeln ungünstigen Jahre 1905, 1909 und 1910 (wo viele Bruten zugrunde gingen) verursacht haben, wieder einigermassen gefüllt werden.

Ein wichtiger Punkt wird uns bei dieser Betrachtung auch nahegelegt: Die vielen gesammelten Zugsdaten eines Jahres sollten ihre sofortige Bearbeitung finden können. Muss über irgend ein Detail noch Aufschluss verlangt werden, so kann dies jedenfalls weit leichter erfolgen, als erst nach Jahren. Auch könnten für spätere Jahre bezüglich dem Einsammeln der Daten u. s. w. bei ihrer Bearbeitung Erfahrungen gesammelt und nutzbringend verwendet werden. Wie das Zugproblem verwickelt werden kann, beweist das ganz andere Verhalten der Schwalben in einem Teil Deutschlands (dritte Brut) als bei uns (nur 1—2 Bruten), in einem abnorm heissen und trockenen Sommer.



### Correspondance.

A propos de notre article: „Deux visites intéressantes“ (voir l’Ornithologue N° 4, page 56) nous avons reçu les communications suivantes: „Je lis à l’instant la description de la **mouette pygmée** que vous avez observée sur le lac de Neuchâtel. Je tiens à vous informer que cet exemplaire est en ce moment chez moi. Je l’ai reçu pour être naturalisé, le 24 novembre: elle a été trouvée morte dans votre port.“      *W. Rosselet.*

Doutant un peu que ce gracieux oiseau eût péri naturellement, car il se portait parfaitement bien, lorsque nous le vîmes, nous nous livrâmes à une petite enquête d’où il résulte qu’il avait été capturé et mis à mort. Et c’est grand dommage: il était plus intéressant vivant et dans notre port que dans une collection quelconque. En outre cet individu isolé, en aurait sans doute ramené d’autres l’année suivante: qui sait combien de temps il se passera avant que nous ayons le plaisir d’en revoir.

A propos du même article M. Ch. Cornaz nous fait part des observations suivantes:

J'ai aperçu 3 mouettes pygmées pendant l'hiver 1903 à 1904 dans la baie du Crêt (Neuchâtel).

1903—04 3 mouettes pygmées

1904—05 1 mouette pygmée.

Dès lors et jusqu'à celle qui a été signalée par vous, on n'en a point vu à Neuchâtel, à ma connaissance du moins.“

Ajoutons pour compléter ces notes sur la présence de la mouette pygmée dans nos parages que notre collection locale (musée de Neuchâtel) en possède 2 individus, jeunes, indiqués comme provenant de Neuchâtel et la collection générale un individu, jeune également, et de même provenance. Les mois de la capture sont novembre, janvier et février respectivement.

A propos du **busard St-Martin** M. Cornaz nous dit qu'il en a vu, à plusieurs reprises, au Grand Marais, pendant l'été 1911. Il semble donc qu'il niche encore dans notre région comme l'indique le „Catalogue des oiseaux de la Suisse“ de Fatio et Studer. On trouve dans le même ouvrage la mention suivante: „se voit de temps à autre en hiver.“ C'est ce que paraît confirmer le note que voici et que nous communiqué également M. Cornaz.

4 février 1912. Observé 2 busards St-Martin au Grand Marais: dont l'un, tel que celui que vous décrivez (remarqué le magnifique contraste entre le blanc éclatant des couvertures sous-alaires et le noir des rémiges) et l'autre un peu plus pâle.

C. C.



Vogelschutz.  
Protection des oiseaux.



Ein Erfolg.

(Schwimmvögeljagd auf dem Zürichsee.)

Von W. Knopfli, cand. phil., Zürich.  
(Schluss.)

Da infolge der Erweiterungsbauten der Quaianlagen, durch Ausfüllungen die Bucht immer kleiner und infolgedessen auch der Schutz für die Enten ein geringerer wurde, so war der Bestand dieser stark gefährdet. Der Vernichtungskampf wurde